

UA+HA

Urban Alchemy and Humans Architects

Bilan de la concertation

Quartier de la Gare de Gisors

Dossier de création de la ZAC de la Gare - Gisors

Mars 2024



*Annexé à l'avis Municipal
de Monsieur HEST
Adjoint à l'urbanisme*

9 - AVR. 2024



Sommaire

Table des matières

Sommaire.....	2
Modalité de la concertation :	3
Compte-rendu de la réunion publique du 10/10/2023.....	4
Compte-rendu de la réunion publique du 12/12/2023.....	7
Mise à disposition du dossier de création de ZAC et de son étude d'impact	9
Mise à disposition des informations et communication (2022-2023)	12
Conclusion : bilan de la concertation	14
Annexes	15

Modalité de la concertation :

Sur la base de la délibération prise par le conseil municipal le 26/09/2017 (voir annexe), les modalités de concertation prévue sont les suivantes :

- Diffusion d'articles dans la presse locale et dans le journal intercommunal
- Mise à disposition des documents d'étapes sur le site internet de la Ville
- Réalisation d'une exposition publique au stade « projet »
- Organisation au minimum de deux réunions publiques

Ces dispositions avaient pour objectif de permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires, et de formuler des observations et propositions qui pourront enrichir le projet dès lors qu'elles contribuent à l'intérêt général.

Les deux réunions publiques ont eu lieu à deux mois d'intervalles. Durant cette période, 3 panneaux d'expositions étaient mis à disposition en mairie et sur différents supports pour permettre une diffusion large. La mise à disposition d'un registre par voie électronique et un registre en mairie ont été proposées durant les deux mois d'expositions pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'accéder à l'information et de soumettre leurs observations sur le projet.

Compte-rendu de la réunion publique du 10/10/2023

Personnes présentes :

Alexandre Rassaërt – Premier adjoint en charge du projet Gisors 2030 et du PPI, président de la CC Vexin normand et du Département de l'Eure

José Cerqueira – Maire de Gisors

Carole Poret – Cheffe de projet Gisors 2030

Corinne Novarini – ville de Gisors

Emmanuel Hyst – Adjoint en charge de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement

Maryse Bouyeure – VE2A cheffe de projets Architecture-urbaniste

Plusieurs élus et techniciens étaient également présents dans la salle.

Au total une 30aine de personnes présentes.

Synthèse générale :

Cette réunion publique est la première des deux réunions publiques prévues par la délibération cadrant la concertation pour le dossier de création de la ZAC de la gare de Gisors. Une trentaine de personnes étaient présentes.

La réunion avait pour objet de présenter à la population l'avancement du projet, les grands enjeux définis par le dossier de création, la programmation et également de lancer l'exposition des panneaux dans le hall de la mairie ainsi que l'ouverture du registre en ligne.

Monsieur le maire et l'adjoint en charge du projet Gisors 2030 ont introduit et remis dans son contexte le projet de ZAC qui existe depuis de nombreuses années et les raisons pour lesquelles un temps long a été nécessaire pour mûrir le projet et avancer en cohérence avec les besoins actuels et à venir de la ville.

Le cabinet VE2A, co-animé avec Carole et complété par Monsieur le maire et Monsieur Rassaërt, a ensuite pris le relais pour présenter le projet de ZAC et son avancement actuel.

Synthèse des principaux échanges :

Des questions sur l'impact du nouveau quartier sur le centre-ville ont été soulevées avec notamment l'inquiétude de délaissier le centre-ville au risque de le voir se vider de ses habitants et commerces au profit du nouveau quartier. Sur ce sujet, un projet de requalification et de redynamisation du centre-ville va être lancé pour justement anticiper son renouvellement et le renforcement de son attractivité aussi bien résidentiel que commercial. Par ailleurs l'implantation du pôle culturel en cœur de ville joue également un rôle important dans l'attractivité du centre-ville.

Le périmètre de réflexion de la ZAC intègre le quartier existant à l'ouest des voies ferrées pour assurer une continuité avec la ville la existante et ne pas simplement générer un nouveau quartier ex-nihilo. Ce n'était pas le cas initialement, le périmètre a

été élargi en 2019 lorsque la ville s'est portée candidate pour accueillir le conservatoire de la Presse de la BNF. C'est finalement la ville d'Amiens qui a remporté le projet de la BNF mais cela a permis d'élargir la réflexion et d'approfondir les questions de lien avec la ville existante. L'objectif est bien de porter une réflexion globale pour ce nouveau quartier hautement stratégique pour la ville.

La création d'une passerelle et d'un lien fort du nouveau quartier vers le centre-ville répond également à la crainte d'un délaissement de celui-ci puisque l'objectif est bien de venir se raccorder et créer des liens forts entre les quartiers existants à l'Est, celui en devenir, et le centre-ville.

Sur la programmation, une question a été posée sur la possibilité/le risque d'implantation de grandes surfaces, à l'image de la zone commerciale de Trie-Château qui a fortement impacté le commerce de proximité qui existait à Gisors. Sur ce point, il a été précisé que la programmation ne prévoyait pas du tout l'implantation de grandes ou moyennes surfaces commerciales. Le programme vise plutôt à l'implantation d'une activité tertiaire, bureautique, PME ou petit artisanat en mixité avec de l'habitat et des espaces publics paysagers. L'implantation de commerce ne sera envisagée que pour l'implantation éventuelle de commerces de proximité telle qu'une supérette ou une boulangerie pour accompagner la fonction résidentielle et tertiaire du quartier.

Des échanges ont porté sur l'accessibilité et la desserte du quartier par le nord et les liens vers le quartier Est, le centre-ville et le lotissement existant. Il a été précisé que l'objectif est de permettre un désenclavement et une meilleure desserte des quartiers existants en lien également avec les autres projets de la ville : requalification du centre-ville, voies cyclables, etc...

L'implication de la SNCF a été questionnée par rapport à l'emprise du projet, la création de la passerelle et l'amélioration du bâtiment de la gare et ses abords en tant que tel. A ce stade, la SNCF n'est que peu impliquée dans le projet de la ZAC et il est aujourd'hui encore difficile d'avoir des échanges en faveur du projet. Aujourd'hui la SNCF ne prévoit pas d'évolution du bâtiment de la gare, ni de céder les emprises de voiries qui ne sont pourtant plus utilisées à l'Est de la Gare. L'hypothèse du renforcement de la fréquence des trains n'est pas prévu pour le moment, cependant la projection de la réalisation de la ZAC laisse penser que la création de la demande/du besoin, induira des réactions auprès de la SNCF. Aujourd'hui il est encore trop tôt pour la SNCF ne s'implique concrètement dans le projet.

Par ailleurs les changements de mode de vie, de travail et de mobilité que nous connaissons de plus en plus aujourd'hui nécessitent également d'être pris en compte dans la programmation et les besoins à inclure dans le projet.

Des ambitions fortes sont portées en faveur de la biodiversité, de l'intégration des changements climatiques et d'une approche écologique et durable. L'élu à l'urbanisme précise également la volonté de mettre en place un chauffage urbain sur le quartier.

En terme de programmation, une habitante questionne la prise en compte des besoins en équipement scolaire avec l'arrivée de nouveaux habitants. Plusieurs réponses sont

apportées sur ce sujet :

- L'école Joliot Curie a été intégrée au périmètre de la ZAC pour justement permettre soit sa rénovation, soit son agrandissement, soit l'intégration d'un équipement neuf au sein de la ZAC.
- La capacité des établissements scolaires de Gisors est actuellement loin d'arriver à saturation, avec notamment le vieillissement progressif de la population.
- Monsieur Rassaërt mentionne également que les projections récentes de l'INSEE indiquent également qu'entre la baisse de la natalité et le vieillissement de la population, on pourrait plutôt voir une baisse d'effectifs dans les établissements scolaires à moyen terme.

Des inquiétudes sont soulevées sur une éventuelle gentrification et une hausse du coût du logement sur la ville entre le nouveau quartier et l'opération de revitalisation du centre-ville. La question de la mixité sociale et du parcours résidentiel devra être traitée de manière globale à l'échelle de la ville pour ne pas créer de déséquilibre.

Compte-rendu de la réunion publique du 12/12/2023

Personnes présentes :

Groupement d'étude :

BOUYEURE Maryse (Architecte-Urbaniste - VE2A)

DURAND Pierre-Loup (Paysagiste – VE2A)

Ville de Gisors :

CERQUEIRA José (Maire)

HYEST Emmanuel (adjoint au Maire à l'urbanisme)

GIMENEZ Eugène (adjoint au Maire aux Finances)

SCHILLIGER Francis (conseiller municipal – Commerces de proximité)

RASSAËRT Alexandre – Premier adjoint en charge du projet Gisors 2030 et du PPI,
président de la CC Vexin normand et du Département de l'Eure

PORET Carole – Cheffe de projet Gisors 2030

NOVARINI Corinne

Une vingtaine de participants étaient présents à la réunion publique

Retours et questionnements sur les éléments présentés

« Est-ce que des expropriations sont à prévoir ? »

- La ville explique qu'aucune expropriation ne sera nécessaire puisque le foncier qu'englobe le périmètre de la ZAC est en grande majorité situé sur des terres agricoles.

« Comment est-ce que le projet prévoit de rattacher le quartier au centre-ville ? »

- Pour les déplacements doux, une passerelle aérienne et piétonne est projetée pour passer au-dessus des voies ferrées. Une fois arrivé à la gare, l'axe de l'avenue de Verdun, liaison directe entre le quartier gare et le centre-ville, sera réaménagée pour permettre une liaison douce renforcée dotée de pistes cyclables.
- Pour alléger les flux automobiles sur la rue Albert Forcinal, axe de passage sous les voies ferrées vers le centre-ville, le projet prévoit la restructuration de la rue Pierre Semard afin que les flux puissent rejoindre l'autre point de passage des voies ferrées plus au nord sur l'axe de la D22.
- Pour scinder le quartier de la gare avec le centre-ville, la ville prévoit également l'apaisement de la rue de Dieppe en tant que boulevard urbain.
- L'élargissement du passage sous voies ferrées de la rue Albert Forcinal est difficilement envisageable pour des raisons techniques et de coûts exorbitants.

« Une partie du périmètre de la ZAC empiète sur du foncier de la SNCF. Comment est-ce que cet acteur important du projet a-t-il été inclus jusqu'à présent ? »

- Le périmètre de la ZAC comprend une partie des voies ferrées de fret aujourd'hui sous utilisées mais reste à distance des voies utilisées pour le transport de passagers.
- Il est envisagé avec la création de la ZAC, d'utiliser une partie de ce foncier pour créer un parking et désengorger les flux dans les rues situées devant la gare.
- La SNCF n'a pas encore été sollicitée. Il s'agit de l'inclure au fur et à mesure que le projet se précise.

« La ZAC prévoit l'artificialisation de terres agricoles, cela semble être une grande perte en vue des éventuelles tendances et besoins de production locales. »

- La commune a considérablement réduit les extensions urbaines ces dernières années. Deux secteurs zonés à urbaniser au PLU ont été préservés en terre agricole. Les terrains agricoles sur lesquels la ZAC est prévue sont les dernières parcelles urbanisables de la ville. Ces parcelles sont en grande partie déjà englobées par l'urbain et à proximité immédiate de la gare, une infrastructure de transport importante. La ville est bien consciente de l'enjeu de bien entreprendre le développement de ces terres agricoles. C'est pour cela que le projet prévoit plusieurs phases de développement, la première se situe sur la partie sud et vient se rattacher directement à la gare et au tissu urbain existant. L'idée avec le phasage sur un temps long est de construire par tranche et de s'adapter si les besoins évoluent.

Mise à disposition du dossier de création de ZAC et de son étude d'impact

Dans le cadre de la mise à disposition réglementaire de l'étude d'impact, l'ensemble des éléments du projet ont été mis à disposition du public, à savoir :

- Délibération de lancement et choix de la procédure de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Avis délibéré – création de la ZAC du quartier de la gare sur la commune de Gisors (Avis MRAE)
- Dossier de création de la ZAC du quartier de la Gare à Gisors
- Evaluation environnementale
- Etude de potentiel en énergie renouvelable
- Note de cadrage des travaux
- Diagnostic de l'activité agricole
- Diagnostic écologique

La mise à disposition a eu lieu du mois d'avril 2023 à mars 2024.



CRÉATION DE LA ZAC DU QUARTIER DE LA GARE

En parallèle de la révision du Plan local d'urbanisme, la Ville de Gisors a engagé la procédure de création de l'opération d'aménagement du secteur gare. Les documents suivants donnent à voir l'avancement de la procédure, et contribuent aux démarches de concertation mises en place :

- Délibération de lancement & choix de la procédure de zone d'aménagement concertée (ZAC),
- Avis délibéré - Création de la zone d'aménagement concerté (Zac) du quartier de la gare sur la commune de Gisors (27)
- Création de la ZAC du Quartier de la Gare à Gisors (27)
- Évaluation environnementale
- Étude de potentiel en énergie renouvelables
- Note de cadrage des travaux
- Diagnostic de l'activité agricole
- Diagnostic écologique

Pour tout renseignement complémentaire, s'informer du calendrier, ou contribuer à la concertation.

Contacter le service urbanisme
☎ 02 32 27 97 50
✉ urbanisme@mairie-gisors.fr

Extrait du site officiel de la ville de Gisors.

Information de la mise à disposition des éléments

L'information sur la mise à disposition a été partagée sur les réseaux sociaux de la ville et a été diffusé sur les actualités de la mairie de Gisors.

Des articles dans la presse locale et régionale avec le Paris Normandie en juillet 2022 et l'Impartial le 23 octobre 2023 mentionnent également l'avancement du dossier et annoncent les réunions publiques.

Mise à disposition sur internet

L'ensemble des documents énoncés ci-dessus ont été mis en ligne durant une période d'environ 4 mois. Un registre était disponible en ligne pour recueillir l'ensemble des questions, remarques, inquiétudes ou envie de la population en lien avec le projet de la ZAC de la Gare. Seules deux (2) réponses ont été collectés via le registre en ligne et aucune réponse n'a été collecté en mairie.

L'avenir de Gisors se construit ensemble

Donnez votre avis et contribuez à la programmation d'un nouveau quartier résilient, dynamique et mixte pour Gisors

Une ZAC, c'est quoi ?

La ZAC de Gisors permet de programmer un programme assés et réalisable dans le respect d'une bonne intégration paysagère et architecturale et de tenir compte des enjeux de développement durable et environnemental. Elle permet de définir les règles d'usage et d'aménagement de la zone d'activités, de logements et de services. Une ZAC peut être créée à l'initiative de la commune ou par la commune en partenariat avec des acteurs privés.

Les objectifs de la ZAC de la gare de Gisors :

La ZAC de Gisors permet de programmer un programme assés et réalisable dans le respect d'une bonne intégration paysagère et architecturale et de tenir compte des enjeux de développement durable et environnemental. Elle permet de définir les règles d'usage et d'aménagement de la zone d'activités, de logements et de services. Une ZAC peut être créée à l'initiative de la commune ou par la commune en partenariat avec des acteurs privés.

- » Créer un cadre dynamique et attractif pour la gare de Gisors et ses services (activités économiques, logements, services, commerces, équipements publics, etc.)
- » Assurer une nouvelle offre de logements adaptés aux besoins de la commune de Gisors et de la région, en complément de la gestion économique, financière et sociale du quartier.
- » Assurer la cohésion sociale, culturelle et sportive du quartier et favoriser le lien social et les échanges entre habitants.
- » Favoriser la place de la gare de Gisors et ses services (activités économiques, logements, services, commerces, équipements publics, etc.)
- » Assurer la gestion durable des ressources et la préservation de l'environnement.
- » Créer un cadre attractif et dynamique pour la gare de Gisors et ses services.

Que vous soyez habitant, usager ou professionnel, nous vous invitons à nous partager vos questionnements, commentaires et avis sur le projet de la ZAC de la gare de Gisors pour un projet en commun.



Notes du projet de la ZAC de Gisors

Page 1 sur 2

1

Quelle est votre profession ?

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Etudiant / lycéen
- En recherche d'emploi
- Autre
- Personne sans activité professionnelle

2

Travaillez-vous à Gisors ?

- Oui
- Non
- Je ne travaille pas du tout

3

Obbligatoire

Pour commencer, présentez-vous :

1

Je suis :

- Une femme
- Un homme
- Je souhaite pas répondre

2

J'ai :

- Entre 15 et 29 ans
- Entre 30 et 44 ans
- Entre 45 et 59 ans
- Entre 60 et 74 ans
- 75 ans et plus

4

Habitez-vous à Gisors ?

- Oui
- Non

5

Donnez votre avis

Quelles contributions souhaitez vous apporter à la réflexion engagée par la ville de Gisors pour que ce projet de nouveau quartier de la gare puisse répondre au mieux à vos besoins ?

A votre disposition sur le site internet et en mairie les documents de présentation des études préalables réalisées à ce stade (avis de consultation environnementale et la réponse de la commune à cet avis, l'état de vos propositions reçues étudiés à l'aune des possibilités permises par les lois et les documents d'urbanisme en vigueur).

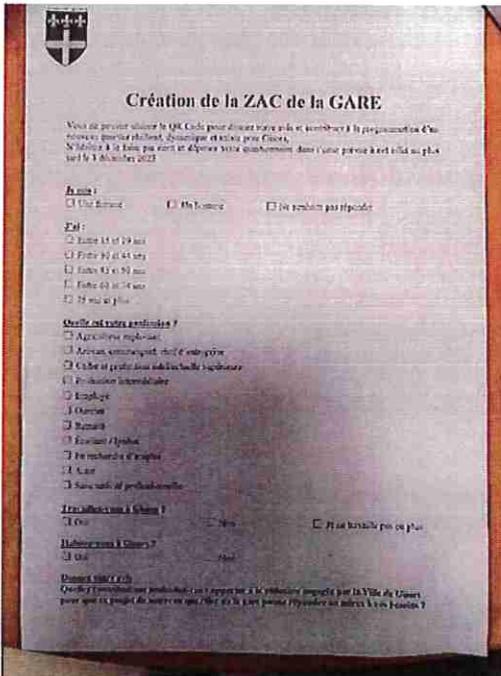
Entrez votre réponse

Page 2 sur 2

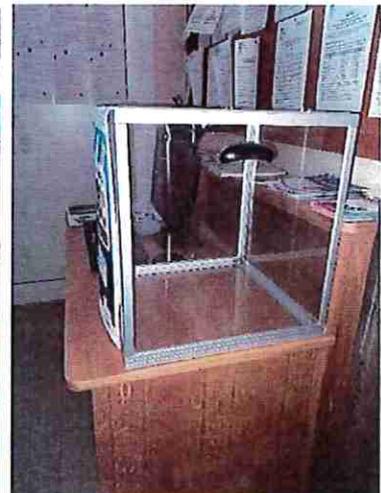
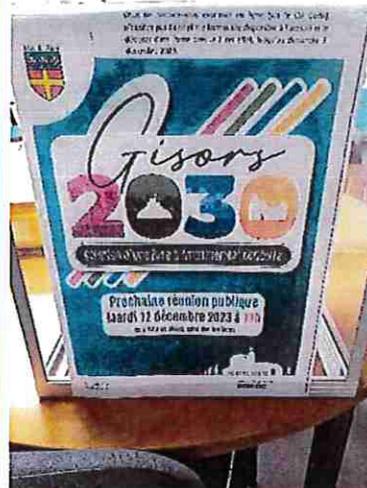
2 Réponses

ID ↑	Nom	Réponses
1	anonymous	Bonjour, j'ai participé à la réunion publique et le point le plus inquiétant sera la circulation, rue Albert Forcinal qui est déjà compliqué le samedi et c'est le seul endroit pratique pour sortir du quartier, comme vous n'avez pas prévu une possible sorti vers la D22 avec un pont trop petit, de plus les sociétés prévu risquent d'empreinter la rue Pierre Semard, pas adapté à la circulation de camion. Tout cela est très inquiétant pour la tranquillité de notre quartier, rue Jean Even choisi justement pour sa tranquillité. Cordialement Mr Legris
2	anonymous	Bonjour, dans votre projet avais vous l'intention d'ouvrir la rue Jean Even ? Comme ce n'est pas clairement dit, habitant cette rue cela m'inquiète, nous souhaitons garder notre tranquillité, c'est pour cela que j'ai choisi de construire dans ce quartier. Cordialement Mr Legris

Mise à disposition en mairie avec registre



Entre les deux réunions publiques, d'octobre à décembre, des panneaux d'expositions étaient installés en mairie (cf Annexes) et un registre était accessible en mairie. Aucune remarque ou observation n'a été relevée sur le registre physique mis à disposition.



Prise en compte des observations

Les deux seuls commentaires émis via le registre en ligne mentionnent les mêmes interrogations concernant la desserte du quartier et le lien avec le lotissement rue Pierre Sémard/Jean Even. Des réponses ont été apportés lors de la seconde réunion publique : La rue Pierre Sémard sera requalifiée pour améliorer l'accès au lotissement existant et l'accès au futur quartier. La rue Jean Even restera en impasse mais bénéficiera d'un désenclavement en mode doux avec des liaisons douces cyclables et/ou piétonne.

Mise à disposition des informations et communication (2022-2023)

Informations sur l'avancement du projet

1. Article Paris Normandie en 2022



Arquet > Bégen > Verron

À Gisors, la municipalité veut garder la main sur l'aménagement du futur quartier de la gare

Une séance du conseil municipal avait lieu mardi 28 juin 2022, à Gisors. Parmi les points à l'ordre du jour, une délibération concernait le futur quartier de la gare, encadré par une procédure de zone d'aménagement concerté. Près de 15 hectares de terres agricoles ont vocation à être urbanisés.

2. Article L'impartial octobre 2023

L'impartial

À Gisors, le quartier de la gare bientôt sanctuarisé par la Ville

Avec l'instauration d'une zone d'aménagement concerté (ZAC), le quartier de la gare, dernier secteur aménageable de Gisors (Eure), sera protégé par la municipalité. Explications.



Les élus ont présenté le projet au public. ©L'impartial

Par [Matthieu Le Tirant](#)

Publié le 23 Oct 23 à 20:06

Avis des partenaires publics associés

Le dossier de création de ZAC a été transmis pour avis à la MRAE qui a remis un avis le 10 novembre 2021. Une réponse a été transmise le 28 avril 2023 et mise à disposition du public également.

L'avis de la MRAE et le mémoire en réponse sont en annexes du présente bilan de la concertation.

Information pour les réunions publiques, registres en ligne et exposition entre le 10/10/2023 et le 12/12/2023

L'information sur la mise à disposition a été diffusé sur les réseaux de la ville, de même pour l'annonce des deux réunions publiques.

Ville de Gisors

Réunion publique autour de Gisors 2030

Le mardi 10 octobre 2023 à 19 heures en mairie de Gisors, salle des Mariages

Une réunion publique est organisée concernant la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de la Gare. Un nouveau quartier résilient, dynamique et mixte pour Gisors.

Principaux objectifs : création d'un nouveau quartier mixte, attractif et greffé au centre ville

Le projet vise à :

- Répondre aux besoins de la commune et prendre en compte l'évolution d'un contexte socio économique et climatique global,
- Développer et renforcer le rôle central de la commune sur son territoire,
- Affirmer la volonté de maîtriser la vitrine du quartier de la Gare,
- Favoriser la mixité, les liens sociaux et intergénérationnels,
- Établir un projet ambitieux et respectueux de l'agriculture et de l'environnement,
- Intégrer les principes de développement durable dans la conception du projet,
- Optimiser les usages inter-quartiers et travailler les accroches urbaines à la ville existante.

À chaque étape de création puis de réalisation de la ZAC, votre avis est important. En cette phase de création vous êtes invités à vous exprimer, donner votre avis et poser des questions.

Lors de la réunion publique du mardi 10 octobre 2023 mais également celle du mardi 12 décembre 2023 à 19h, salle des mariages, en mairie de Gisors. Une exposition sera présente dans le hall d'entrée de la Mairie durant ces deux mois

#Gisorsjadore #réunion #avis #projet #quartier

21 2 commentaires • 16 partages

Ville de Gisors

ZAC de la gare : une première réunion pour comprendre.

Une cinquantaine de Gisorsiens sont venus découvrir le projet de Zone d'Aménagement Concerté sur le quartier de la gare.

Une explication claire et fournie du bureau d'études et des services municipaux en charge de ce dossier lors de cette première réunion qui sera suivie d'une autre le 12 décembre prochain.

Retrouvez dans le hall de la mairie les panneaux de présentation du projet pour comprendre les enjeux de ce projet d'envergure pour Gisors.

#Gisorsjadore #gisors2030 #urbanisme #ZAC #projet

12 3 commentaires • 3 partages

Ville de Gisors

Réunion publique autour de Gisors 2030

Le mardi 12 décembre 2023 à 19 heures en mairie de Gisors, salle des Mariages. Une réunion publique est organisée concernant la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de la Gare. Un nouveau quartier résilient, dynamique et mixte pour Gisors.

Principaux objectifs : création d'un nouveau quartier mixte, attractif et greffé au centre-ville

Le projet vise à :

- Répondre aux besoins de la commune et prendre en compte l'évolution d'un contexte socio économique et climatique global,
- Développer et renforcer le rôle central de la commune sur son territoire,
- Affirmer la volonté de maîtriser la vitrine du quartier de la Gare,
- Favoriser la mixité, les liens sociaux et intergénérationnels,
- Établir un projet ambitieux et respectueux de l'agriculture et de l'environnement,
- Intégrer les principes de développement durable dans la conception du projet,
- Optimiser les usages inter-quartiers et travailler les accroches urbaines à la ville existante.

À chaque étape de création puis de réalisation de la ZAC, votre avis est important. En cette phase de création vous êtes invités à vous exprimer, donner votre avis et poser des questions. Une exposition est présentée dans le hall d'entrée de la Mairie.

#Gisorsjadore #réunion #avis #projet #quartier

13 10 partages

Conclusion : bilan de la concertation

La concertation a respecté le cadre fixé par la délibération de lancement de la procédure. Pour rappel le projet de création de la ZAC est en cours depuis 2017 et a connu plusieurs modifications par le passé.

Le site de la ZAC a fait l'objet d'une candidature pour accueillir les archives de la presse de la BNF en 2019 ce qui a impacté l'avancement du dossier de création de ZAC jusqu'en fin 2020. La ville de Gisors, bien qu'arrivée en 3^{ème} position, n'a finalement pas été retenu pour ce projet. Le dossier de création de ZAC a donc repris en 2021 afin de mettre à jour les documents réglementaires, l'étude environnementale, établir une réponse à l'avis émis par la MRAE et réaliser les étapes réglementaires de concertation.

Peu de retours ont été fait durant la concertation. Les questionnements soulevés en réunion publique ont permis de clarifier la programmation envisagée et les inquiétudes face à la desserte du quartier, au lien avec le centre-ville et les quartiers existants environnant.